



NOTAIRES D'ARGOAT & D'ARVOR
Etude de Maîtres Ionela BARON & Valérie HUITEL

1 Allée de Bruntal – 22600 LOUDEAC
Tel : 02.96.28.00.42

Site : baron-huitel-loudeac.notaires.fr
Mail : office.baron.huitel.loudeac@notaires.fr



*L'humain au cœur de
vos actes*

Liste des pièces à demander à fournir pour l'ouverture d'une SEPARATION d'un CONCUBINAGE ou d'un PACS

- Livret de famille.
- Actes notariés des immeubles (titre de propriété).
- Les avis de valeurs des biens immobiliers qui ne se trouvent pas dans le secteur de l'Office
- précisions sur les achats en défiscalisation (Loi Pinel)
- Actes et tous documents relatifs aux donations et successions si nécessité de réclamer une créance.
- Liste et adresses des établissements bancaires où les parties disposent d'un compte et le relevé de l'ensemble de ces comptes **à la date de la séparation** .
- Capital des contrats d'assurance vie.
- Cartes grises des véhicules et leur valeur Argus.
- Liste et montant des crédits en cours et le solde à rembourser **à la date de de la séparation**.
- les justificatifs (factures et justificatifs de qui a réglé les factures) éventuels en cas d'investissement au moyen de fonds propres à l'un ou l'autre (avec preuve de l'origine des deniers), pour le calcul des créances.
- factures de travaux ou autre financés par des fonds propres (avec preuve de l'origine des deniers) à l'un pour le calcul des créances éventuelles.
- Statuts de société avec nom et adresse de l'expert-comptable.